



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 27 février 2025 PORTANT REGLEMENTATION DE PERMISSION DE VOIRIE Rue du Jeu de Paume

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route
- Afin de permettre le bon déroulement de branchement électrique pour ENEDIS par l'entreprise SDEL BERRY, ZI les Noyers, 36150 VATAN, à partir du 24 mars 2025 pour une durée de 15 jours calendaire, rue du Jeu de Paume
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La commune donne permission de voirie à l'entreprise SDEL BERRY, ZI les Noyers, 36150 VATAN, à partir du 24 mars 2025 pour une durée de 15 jours calendaire, rue du Jeu de Paume

Article 2^{ème} : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

Article 3^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20250227-2025_19ar-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/02/2025
Publication : 28/02/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

Le Maire,
Gilles BUREAU



Publié sur le site internet de la commune le 28.02.2025